



**MOTION ADOPTEE – CONSEIL D’INSTITUT DU 17 OCTOBRE 2011**

Lors de la séance du 17 octobre 2011, les membres du conseil de l’IUT de Nantes ont adopté, à l’unanimité, la motion suivante :

*« Au cours du conseil d’institut du 17 octobre, la direction de l’IUT de Nantes nous a indiqué ne pas disposer des éléments budgétaires pour l’année 2012 faute d’information liée au montant de la dotation globale de fonctionnement.*

*Les seules informations émanant de la présidence de l’université laissent présager une diminution drastique de cette dotation par rapport à 2011.*

*Nous ne pouvons accepter cet état de fait. C’est pourquoi le conseil de l’IUT de Nantes demande à la présidence de l’université que sa dotation soit au moins égale à celle de l’année 2011, et ce dans le but d’assurer ses missions principales d’enseignement et de recherche et d’accueil des étudiants.*

*Cette motion a été votée à l’unanimité par les membres du conseil et bénéficie du soutien du directeur et des chefs de départements ».*

Le Président du Conseil de l’IUT de Nantes

Jean Maurice BEURRIER